

POURQUOI NOUS DISONS
OUI
AU PROJET D'INVERSION
→ DE LA ←
CANALISATION 9

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**LA COALITION RÉITÉRERA SON APPUI AU PROJET D'INVERSION DE LA CANALISATION 9B LORS
DES AUDIENCES DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

Montréal, le 8 octobre 2013 – La Coalition en appui au projet d'inversion de la canalisation 9B et les organisations qui la composent réitèrent leur appui au projet d'Enbridge et participeront aux audiences de l'Office national de l'énergie qui se tiennent à Montréal cette semaine.

Un projet essentiel pour le Québec

Le projet de renversement de la ligne 9B proposé par la compagnie Enbridge est essentiel pour l'économie québécoise car il permettra de consolider l'industrie pétrochimique du Québec en permettant aux industries du raffinage et de la pétrochimie du Québec de compter sur un approvisionnement fiable et à un meilleur coût. De plus, il permettra de réduire la dépendance des raffineurs québécois à l'égard du pétrole extracôtier étranger, en plus de préserver la sécurité d'approvisionnement pour le marché de l'énergie domestique québécoise.

« Le Québec dépense près de 14 milliards de dollars pour l'importation d'hydrocarbures en provenance d'outre-mer, notamment de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient », rappelle Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). « L'importation du pétrole albertain permettrait non seulement d'alléger la facture, mais également de consolider des emplois et de relancer l'industrie pétrochimique. Il est primordial que ces arguments soient pris en compte ».

« Près de 70% des entreprises des secteurs de la pétrochimie et de la chimie sont situées dans la région métropolitaine de Montréal. Un approvisionnement sécurisé, stable et abordable en pétrole canadien doit faire partie de notre stratégie énergétique. Le projet d'inversion de la Canalisation 9B permettra de consolider et de développer la chaîne de valeur de ce secteur dans la région métropolitaine », selon M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

« Ce sont près de 4 000 emplois directs et indirects, hautement rémunérés, qui sont affectés par ce projet », explique Mme Isabelle Foisy, directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM). « Inverser la Canalisation 9B, c'est d'abord et avant tout une façon d'assurer la stabilité d'emploi et l'avenir des gens d'ici. C'est pourquoi nous voulons faire entendre notre voix devant l'Office national de l'énergie ».

M. André Brunelle, président de l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM), abonde dans le même sens : « Il ne fait aucun doute que le projet de renversement de la Canalisation 9B va générer des retombées économiques positives pour l'industrie pétrochimique de l'Est de Montréal et le Québec. Pensons par exemple à la fabrication du polyester. Cette chaîne, dont le produit est utilisé dans la production de vêtements, d'emballages ou de plusieurs autres produits que nous utilisons chaque jour, est unique au Canada. En permettant à l'industrie d'être dynamique et compétitive, on fait en sorte que ces produits soient fabriqués localement, avec toutes les retombées qui en sont générées ». Mais, toujours selon lui, « l'industrie pétrochimique a beau compter dans ses rangs les Québécois les plus compétents ou avoir accès aux meilleures technologies qui soient, ses chances de réussite sont bien minces si elle n'a pas accès à une matière première de façon compétitive ».

« Il est clair pour nous que le renversement de la Canalisation 9B offre un effet de levier important pour le Québec, en permettant à l'industrie pétrochimique et à l'ensemble des industries connexes de sécuriser leurs approvisionnements, ce qui participe directement à leur compétitivité. Plus que jamais, nous devons aller de l'avant avec ce projet économique structurant qui favorisera les investissements privés et l'exportation », selon M. Simon Prévost, président de Manufacturiers et exportateurs du Québec.

De l'avis du président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Yves-Thomas Dorval, « dans le contexte économique difficile où nous vivons présentement, tout projet susceptible d'accroître le développement économique de l'est de Montréal, de la grande région de Montréal et du Québec ou en mesure de créer des conditions pouvant le favoriser s'avère essentiel pour les employeurs touchés directement par ce projet et ceux qui entretiennent des liens d'affaires avec eux, ainsi que pour la population québécoise dans son ensemble ».

L'accès au pétrole albertain permettrait également de préserver l'expertise de pointe qu'on retrouve au Québec dans le secteur pétrochimique. « Nous avons besoin de ce projet pour consolider la présence à Lévis de la raffinerie Jean-Gaulin, de Valero, qui fait partie des raffineries les plus performantes en Amérique du Nord », ajoute M. Jérôme Jolicoeur, président de la Chambre de commerce de Lévis. « Assurer un accès à une source d'approvisionnement fiable et à meilleur prix nous apparaît impératif pour lui permettre de rester compétitive et ce, au bénéfice des travailleurs, de la région et même de la province ».

Un projet qui s'inscrit dans une perspective de développement durable et responsable

La protection de l'environnement est d'ordre prioritaire pour la Coalition. Le projet d'Enbridge s'inscrit dans une perspective de développement durable alors qu'il souscrit à un équilibre entre les jeux économiques, environnementaux et sociaux.

Comme le démontrent plusieurs études, le renversement de la canalisation 9B n'engendre pas d'impacts environnementaux supplémentaires pour le Québec. Celle menée par la *U.S. National Academy of Sciences*, par exemple, a démontré que l'hypothèse selon laquelle la nature du pétrole transporté par l'oléoduc d'Enbridge augmenterait les risques de rupture, n'était pas avérée.

Unifor fait lui aussi partie des organisations qui se présenteront aux audiences. Selon son représentant national, M. Daniel Cloutier, « dans le respect des normes environnementales les plus strictes, il s'agit d'un projet dont nous n'avons pas les moyens de nous passer. Il s'agit de consolider et de développer des emplois, de créer de la richesse pour les décennies à venir. On ne peut se permettre de revivre le drame de la fermeture de Shell », a-t-il conclu.

À propos du projet d'inversion de la Canalisation 9B d'Enbridge

Le projet d'inversion de la Canalisation 9B d'Enbridge vise à inverser l'écoulement de la Canalisation 9B qui relie Sarnia, en Ontario, à Montréal au Québec, en réponse aux demandes de clients dans ces deux provinces. Le projet prévoit aussi hausser la capacité actuelle de transport de 240 000 b/j à 300 000 b/j, et permettra d'acheminer vers ces marchés du pétrole et des produits pétroliers majoritairement de l'Ouest canadien, des approvisionnements plus sûrs et moins coûteux que ceux actuellement livrés par bateau en provenance de la mer du Nord, de l'Afrique occidentale et du Moyen-Orient. L'inversion et la hausse de capacité ne nécessiteront aucun ajout de nouvelle conduite. Tous les travaux liés à l'installation de pompes et autres matériaux et équipements seront réalisés dans l'emprise et les propriétés actuelles d'Enbridge, sauf pour quelques aires de travail temporaires.

À propos de la Coalition en appui au projet d'inversion de la Canalisation 9B

La Coalition en appui au projet d'inversion de la Canalisation 9B regroupe La Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Chambre de Commerce de Lévis, l'Association industrielle de l'est de Montréal, Manufacturiers et exportateurs du Québec et Unifor, section locale 163, 175, 194 et 2005. Ensemble, ils appuient la proposition d'Enbridge visant à inverser la Canalisation 9B et disent OUI à la prospérité économique du Québec, aux milliers d'emplois québécois qui en dépendent et à un mode de transport du pétrole plus sécuritaire.

- 30 -

Pour information :

Dimitri Tsingakis
Directeur général
Association Industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)
dimitri@aiem.qc.ca
Tel. : 514 645-8111

Isabelle Foisy
Directrice générale
Chambre de commerce de l'Est de Montréal
ifoisy@ccemontreal.ca
Téléphone : 514 354-5378, poste 225

Jérôme Gaudreault
Directeur général
Chambre de commerce de Lévis
Téléphone : 418 837-3411 poste : 226
Cellulaire : 418 261-3656

Michelle Llambias meunier
Conseillère, Relations médias
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Tél. : 514 871-4000, poste 4042
mllambias@cmm.qc.ca

Patrick Lemieux
Conseiller principal, Communications
Conseil du patronat du Québec
Cell. : 438 886-9804

Camilla Sironi
Conseillère aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571 poste 3227
Cell : 514 647-4745
camilla.sironi@fccq.ca

Kareen Pate
Conseillère, Affaires publiques
Manufacturiers et exportateurs du Québec
514-866-7774, poste 2125
Cell : 514 806-4621
kareen.pate@meq.ca

Daniel Cloutier
Représentant national
Unifor
514 891-3289
dcloutier@scep.ca